

DELIBERATION n° CS 08 03 22
Séance du jeudi 31 mars 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 16
Procuration : 1
Absent : 3

Date de la convocation

Le 14 mars 2022

Date d'affichage

Le Jeudi 31 mars 2022 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, Roger COMBRES, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Thierry REVEIL, Mme Françoise CARRIE, Chantal DEJEAN-DUPEBE, Céline SALLES

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Benoit DESENLIS représenté par M. DOAT Jean-Pierre, M. Didier DUPRONT représenté par M. CAUZERO Georges, M. Patrick DUBOSC représenté par M. MANTOVANI Guy

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, M. Claude NEF, M. Jean-Claude BOURGUIGNON

M. Jean-Pierre Salers, Vice-président préside la séance de présentation du compte administratif.

Les résultats d'exécution sont les suivants :

"Budget Assainissement"

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses - Réalisées	219 190,31	31 411,61	250 601,92
Dépenses - Reste à réaliser		4 200,00	4 200,00
Recettes - réalisées	233 819,08	27 670,50	261 489,58
Recettes - Reste à réaliser			
Solde d'exécution	14 628,77	-7 941,11	6 687,66

**Après avoir entendu le rapport de Monsieur Salers, Vice-Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres votants présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE**

- **D'adopter le Compte Administratif du budget annexe assainissement de l'exercice 2021 annexé à la présente délibération ;**

Le Président
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.